*Bienvenue à l’école élémentaire Champs-Mouton*

*L’Ecole élementaire Champs-Mouton est une école (actuellement) de 10 classes : 2 classes par niveau. Son effectif global actuel est de 257 élèves. L’école compte 12 enseignants : 9 à plein temps et 3 à temps partiel. La directrice est en charge d’une classe, à mi-temps les lundis, mardis, 1 mercredi sur 2. Elle est donc au bureau les jeudis vendredis, 1 mercredi sur 2. Une assistante administrative est au bureau 20 heures par semaine, soit de 8h à 12h.*

Nouveaux horaires de l’année prochaine 2017-2018:

Lundi et jeudi 8h30-11h45 /// 13H45-15h00

Mardi et vendredi 8h30-11h45 /// 13H45-16H30

Mercredi : 8h30-11h30

(ouverture de l’école : 10 minutes avant le début de la classe)

Le règlement intérieur joint est valable (sauf les horaires, changés comme ci-dessus) jusqu’au premier Conseil d’Ecole de l’année 2017-18.

Site de l’école (à consulter régulièrement) : <http://www.elem-champsmoutons-chatou.ac-versailles.fr/>

A partir du 29 juin 2017, s’y trouveront les listes de fournitures demandées par niveau.

La rentrée des élèves est prévue le lundi 4 septembre 2017.

Les listes des élèves par classe seront mises en ligne la veille de la rentrée des élèves en soirée, et affichées le matin de la rentrée à 8h00 sur les vitres du préau de l’école (pas avant).

La Mairie propose des services périscolaires :

* garderie de 7h45 à 8h20
* cantine de 11h45 à 13h35
* TAP (temps d’activité périscolaire) : 15h00 à 16h30 lundi jeudi
* étude : 16h30 – 18h00 (horaire maximal et fermeture de l’école : 18h15).

A la fin de la classe, tout élève non repris par sa famille est confié automatiquement au service périscolaire. Cette démarche est appliquée également le mercredi 11h30 (l’enfant non repris à 11h30 part en garderie avec les animateurs de la mairie dans un Centre Aéré de la ville).

L’usage de ces services périscolaires doit faire l’objet d’une inscription préalable sur l’Espace Citoyen de la Mairie ou auprès du service Education de la Mairie (5 rue Marconi, tel : 01 34 80 46 62 ; [scolaire@mairie-chatou.fr](mailto:scolaire@mairie-chatou.fr)).

Vous trouverez des informations supplémentaires et précises sur le site officiel de la ville de Chatou.